

Vers un pilotage contractuel et décentralisé de l'action éducative.

Jacques GUYARD

Une forte contradiction marque l'évolution que nous venons de retracer. D'une part, l'évidente nécessité d'améliorer l'environnement culturel, social, sanitaire des élèves en difficulté conduit à associer par contrat les collectivités territoriales aux établissements scolaires, et donc à donner à ces derniers plus d'autonomie pour négocier. D'autre part la crise de l'institution Education Nationale et la méfiance de l'opinion, que ressentent beaucoup de professeurs, conduit l'école à passer de la traditionnelle clôture symbolique, constitutive de l'école laïque (l'école doit être à l'abri des passions et des conflits de la société) à une fermeture totale sur l'extérieur (refus de tout intervenant extérieur ou de tout travail de la classe copiloté avec un professionnel extérieur).

Dans l'ensemble, l'ouverture à la coopération l'emporte timidement. En particulier, l'individualisation des soutiens oblige les partenaires à travailler ensemble. Si l'école doit être son propre recours, elle ne peut y réussir qu'avec les autres co-éducateurs : parents, collectivités territoriales et associations. Sauf à constituer une société séparée, isolée dans sa bulle, et par là même inefficace, l'école ne peut traiter tous les maux dont souffrent ses élèves avec ses propres médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, internats, etc. D'autant qu'elle ne fonctionne que 27 à 30 heures par semaine et 35 semaines par an. Le reste du temps est évidemment à la charge des familles et des collectivités, qui se sont équipées pour cela.

Quand vraiment ça va mal, cette coopération s'impose plus aisément. Pour les collégiens en rupture scolaire grave, tout le monde a accepté les *ateliers-relais*, où, sans perdre contact avec le collège, les élèves se partagent entre des professeurs volontaires non soumis à des programmes stricts et des stages dans des entreprises proposées par la collectivité.

Mais contre l'échec scolaire soft (les 80.000 ou 150.000 élèves chaque année, selon les niveaux retenus, qui n'obtiennent aucun diplôme reconnu dans le travail), la coopération reste faible. Les conseils d'écoles ou d'établissements ne sont pas des lieux de coproduction de la réussite. Au mieux les enseignants y obtiennent des moyens pour des initiatives pédagogiques souvent intéressantes (sorties, classes transplantées, équipement audiovisuel ou informatique ...), mais dont l'impact est rarement mesuré.

La mise en place d'heures de soutien scolaire est la concrétisation la plus fréquente de cette coopération limitée. Notons d'emblée qu'ajouter des heures scolaires supplémentaires à des élèves qui supportent déjà mal la classe n'est pas évident, surtout si le professeur a peu de contacts avec les bénévoles ou les salariés qui encadrent ces études du soir.

C'est dans le temps scolaire même que devrait prendre place le soutien. Quelques heures de relations privilégiées entre un maître et un élève ou un tout petit groupe d'élèves en difficulté suffisent souvent à recréer la motivation. Pourquoi est-ce si rare ? Parce que le service des enseignants est défini en heures devant classe entière, parce qu'ils sont formés à une pédagogie frontale (le maître devant le groupe classe) et, peut être surtout dans le second degré, parce que des programmes trop lourds ne laissent pas le temps de s'arrêter sur les notions incomprises.

On en a la confirmation avec l'informatique en classe. Les nouveaux usages du numérique ouvrent des opportunités d'auto-éducation (la seule qui vaille, celle où l'élève est acteur, comme le confirment tous les grands pédagogues) où l'enseignant peut devenir pleinement éducateur de la méthodologie et de la pensée critique. Le Conseil général des Landes a saisi très tôt cette opportunité et a doté tous les collégiens d'un ordinateur. Dix ans après, le bilan qu'on vient d'en tirer est décourageant : La pédagogie n'a pas changé. Le cours magistral reste la règle, et la réussite scolaire n'a pas progressé.

Comment créer les synergies au service des jeunes ?

1° D'abord en facilitant la rencontre entre les acteurs, en créant des bureaux dans les établissements, pour que les enseignants puissent recevoir élèves et parents et se réunir entre eux, en ouvrant les locaux d'intérêt commun (amphithéâtres, ateliers, gymnases, éventuellement CDI) aux activités éducatives et culturelles de la population hors temps scolaire. Le collège et le lycée ont vocation à être les centres culturels du quartier ou de la ville, les meilleurs outils d'un projet ambitieux de développement local.

2° En allégeant les programmes et le nombre d'heures de cours en classe entière, pour dégager, au service des plus en difficulté, le temps du soutien et de la concertation. La discussion sur les programmes est une des plaies de l'Education Nationale. Elle justifie les enseignants du second degré dans ce qu'ils aiment le plus, leur discipline, sans trop se soucier de la capacité d'assimilation des élèves. Et surtout elle satisfait le ministre, qui avance en terrain connu, et qui est sûr pour une fois d'être entendu puisque les inspecteurs contrôlent leur respect sur les cahiers de texte, que les éditeurs les traduisent immédiatement dans de nouveaux manuels, et que l'examen est à la fin de l'année le juge redouté. On oublie trop souvent que l'accumulation des connaissances doit d'abord servir à apprendre à les organiser et à savoir où chercher celles que l'on n'a pas.

3° Cet allègement, et la réforme corrélative des IUFM, conditionnent la constitution de réelles équipes enseignantes, capables de construire une stratégie commune de réussite pédagogique, de la proposer aux autres partenaires, et d'en organiser avec eux l'évaluation.

Seul le sentiment de participer à un grand projet collectif, avec des partenaires motivés, peut conduire chacun à dépasser son statut propre pour mieux réussir

Sinon c'est la marchandisation de l'école, et donc le renforcement des inégalités, qui gagnent.

Tout le monde veut réussir, et seul le dépit d'avoir échoué conduit quelques élèves à s'enfermer dans des conduites d'échec et à refuser l'école. L'angoisse du chômage et du travail pauvre accentuent la pression sur les familles et sur les jeunes.

Si la société dans son ensemble, et au premier rang l'école, n'y répondent pas par des pratiques adaptées, la solution est toute trouvée. Le marché l'a identifiée, qui multiplie les officines de soutien scolaire à domicile ou sur internet. Leur chiffre d'affaires, dopé par les réductions fiscales liées au chèque emploi-services, bondit de 20 à 30% par an depuis dix ans. C'est là, plus que dans la demande, qui reste modeste, vers l'enseignement catholique, que se situe le véritable challenge. L'enseignement public avec sa carte scolaire contournée plus par ACADOMIA, c'est mieux que l'école privée du coin, surtout si, comme dans l'ouest, celle-ci accueille aussi tout le monde...

En l'absence d'un véritable projet national ou européen, qui supposerait une identité nationale ou européenne partagée, seul un projet ancré dans un territoire vécu comme un lieu de partage pour tous ses habitants peut donner légitimité et moyens au projet scolaire. Les communes, les départements et les régions ont cette reconnaissance. Le projet scolaire de Jules Ferry était incontesté car il s'inscrivait dans la grande espérance de construction de la Nation française et d'une société démocratique et industrielle moderne voulue par la grande majorité du peuple.

Aujourd'hui, l'Etat est au mieux régulateur et garant de l'égalité. Il faut qu'il le reste, voire le redevienne. Mais les projets forts exigent la proximité. Ils sont régionaux ou locaux.